



5e EDITION DU COLLOQUE DES MAIRES DE L'ESPACE UEMOA

LA GAZETTE DU COLLOQUE

LA PROBLEMATIQUE DE L'INTERCOMMUNALITE DANS L'ESPACE UEMOA

NIGER

Niamey

les 4 5 6 Oct. 2011

n°00

Le journal des rencontres

Jeudi 29 Septembre 2011

téléchargeable sur :

www.kas-de/benin



La 5e édition du colloque des maires de l'espace UEMOA

LA PROBLEMATIQUE DE L'INTERCOMMUNALITE DANS L'ESPACE UEMOA, aura bien lieu à Niamey du 4 au 6 Octobre 2011.

Quelques jours avant leur départ pour le Niger, M. Paul DEHOUMON, Chargé de Programme à la Fondation et Mme Elke ERLECKE, Représentante résidente de la Fondation Konrad Adenauer au Bénin, nous livrent ici en exclusivité le sens qu'il faut donner à cette édition.



M. Paul DEHOUMON

Chargé de Programme à la Fondation

Le colloque des maires de l'espace UEMOA est à sa 5ème édition après celle de 2007 à Ouagadougou sur la problématique du transfert des compétences et des ressources aux communes, de 2005 à Bamako sur la promotion de l'économie locale, de 2009 à Grand Bassam (CI) sur l'accompagnement technique et financier des communes et de 2010 à Lomé sur la problématique du financement des plans communaux de développement.

Le colloque des maires est conçu pour être un cadre de réflexion, de partage d'expériences et d'actions concertées entre les associations de pouvoirs locaux.

De façon détaillée, les objectifs assignés à ce colloque sont :

- Comprendre l'état de la question de l'intercommunalité dans chacun des pays participants
- S'enrichir mutuellement des expériences de chaque pays
- Comprendre et analyser les difficultés qui bloquent l'intercommunalité au sein des pays de l'UEMOA
- Etudier la possibilité d'avoir une dé-

marche d'ensemble dans la réalisation de l'objectif

- Susciter et dynamiser la coopération entre les communes de l'espace UEMOA

- Faire le point de l'état de mise en œuvre des structures du cadre de concertation des collectivités de l'UEMOA



Elke ERLECKE,

Représentante résidente de la Fondation Konrad Adenauer au Bénin

Les lois de décentralisation en Afrique, comme partout ailleurs pose le principe de la libre administration des collectivités territoriales. En application de ce principe, les communes jouissent du droit à l'autonomie organisationnelle et de gestion. Mais l'autonomie ne signifie pas qu'il faille installer des cloisons étanches pour séparer les communes les unes des autres. **SE METTRE ENSEMBLE POUR VIVRE EST LE SALUT DES TEMPS MODERNES. LA VIE SOLITAIRE, LE REPLI SUR SOI, LA POLITIQUE DE L'AUTARCIE CONSTITUENT DES MENACES GRAVES**

PROGRAMME

LUNDI 3 OCTOBRE

08H00 – 18H30 : Accueil et installation des participants au Grand Hôtel

MARDI 4 OCTOBRE

Matinée - Présidence : Côte d'Ivoire
08H30 – 10H00 : Informations sur le Colloque - Présentation des participants
10H00 – 11H30 Cérémonie d'ouverture

- Allocution de bienvenue du Président de l'AMN
 - Allocution du Représentant de la Fondation
 - Discours de son Excellence l'Ambassadeur d'Allemagne
 - Discours d'ouverture du Représentant du Gouvernement
- 12H00 – 13H00 Communication Introductive - Par Monsieur Paul DEHOUMON

Après-midi - Présidence : Burkina Faso

15H00 – 16H30 : Communication N°1 suivie de discussions - L'intercommunalité au Bénin : du cadre juridique à l'effectivité de la coopération entre communes - Par la délégation du Bénin

17H00 – 18H30 : Communication N°2 suivie de discussions - L'expérience malienne de l'intercommunalité Par la délégation du Mali

MERCREDI 5 OCTOBRE

Matinée - Présidence : Bénin

08H30 – 10H30 : Communication N°3 suivie de discussions - Le Niger et la question de l'intercommunalité Par la délégation du Niger

11H00 – 13H00 Communication N°4 suivie de discussions - L'intercommunalité dans un contexte de délégation spéciale : cas du Togo Par la délégation du Togo

Après-midi - Présidence : Mali

15H00 – 16H30 : Communication N°5 suivie de discussions L'intercommunalité, un outil d'appui aux collectivités territoriales Par la délégation du Burkina Faso

17H00 – 18H30 : Communication N°6 suivie de discussions Le développement de l'intercommunalité au Sénégal : état des lieux, difficultés de mise en œuvre et perspectives

Par la délégation du Sénégal

JEUDI 6 OCTOBRE

Matinée : Présidence : Sénégal

8H00 – 09H30 : Communication N°7 suivie de discussions Les villes et communes ivoiriennes face à la réalité de l'intercommunalité Par la délégation de la Côte d'Ivoire

09H30 – 10H30 : Communication N°8 suivie de discussions Le processus d'installation du Conseil des Collectivités Territoriales de l'UEMOA : état des lieux, problèmes et perspectives - Par Mme Aminata SY / Chargée de Programme à l'UEMOA

11H00 – 12H00 : Restitution critique du Colloque

Par M. Paul DEHOUMON

Après Midi

Présidence : Niger

13H30 – 18H00 : Visite guidée de la ville de Niamey

VENDREDI 7 OCTOBRE - Départ des participants

À L'EXISTENCE à un moment pour la globalisation ou la mondialisation emballe tout sur son passage. **L'AUTONOMIE ACCORDÉE AUX COMMUNES NE DOIT PAS RIMER AVEC LE CHACUN POUR SOI.** Un tel état d'esprit sera naturellement préjudiciable au développement local. Les maires prennent peu d'initiative dans le sens de la coopération intercommunale. Il faut les y pousser ! c'est ce qui justifie le thème de la 5ème de la colloque des maires qui est intitulé : la problématique de l'intercommunalité dans l'espace UEMOA. **Merci et à bientôt à Niamey (rire).**